

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 70-142/SG/FIN autorisant la Société Universal Contracting and Trading Co Ltd à acquérir un terrain sis à Djibouti-Boulaos, partie du titre foncier n° 172 .

n° 70-142/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication  
7 février 1970

Numéro JO  
n° 4 du 25/02/1970

Date du numéro  
25 février 1970

### TEXTE INTÉGRAL

La Société «Universal Contracting and Trading Cie Ltd» ayant son siège social à Djibouti, avenue Georges-Clemenceau, est autorisée à acquérir un terrain non bâti, d'une superficie de 12.620 m2, lot n° 23 au plan 13bis B.E. 69 du lotissement de la zone industrielle Sud, faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Djibouti-Boulaos, immatriculé au Livre foncier du Territoire, sous le n° 172, au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.